



La lettre d'Eric Dubourgoux

Maire de Saint-Gervais-sous-Meymont,
Suppléant du député André Chassaigne

Octobre 2018

Non au déremboursement du transport des personnes handicapées

A Tours-sur-Meymont, une famille désemparée m'a interpellé pour me faire part d'un décret très inquiétant, applicable dès octobre 2018. Ce décret, qui est une conséquence du projet de loi de financement de la Sécurité sociale, **supprime la prise en charge, par la caisse d'assurance maladie, des frais de transport pour les personnes souffrant d'un handicap**. En clair, cela signifie que les parents devront désormais payer les frais de transport pour que leur proche ou leur enfant, hospitalisé en centre médical ou en centre de rééducation, puisse passer le week-end en famille. **Comment accepter une décision aussi inhumaine !** Une décision qui va précipiter des dizaines de milliers de familles dans la détresse, en frappant au porte-monnaie les plus modestes d'entre elles.

Notre député, **André Chassaigne**, vient d'interpeller par écrit la ministre de la santé. Il exige l'annulation de ce décret et annonce qu'**il défendra un amendement au prochain budget** pour que ce transport soit de nouveau remboursé. Mais, pour que cet amendement ait une chance d'être adopté, nous devons faire entendre notre indignation. Partout en France, les associations de handicapés se mobilisent. Localement, **nous devons accompagner ce mouvement national pour exprimer notre colère et faire grandir la solidarité avec les familles victimes de cette décision scandaleuse**.

J'ai informé toutes les mairies des arrondissements de Thiers et Ambert en les invitant à signer et à faire signer la pétition nationale mise à disposition par l'association "les p'tits Loukoums" (voir au verso). Cette pétition est déjà à la disposition des habitants dans les commerces à Olliergues, Tours-sur-Meymont, Cunlhat et Courpière. Elle le sera prochainement dans les commerces d'autres communes.

Retroussons nos manches et mobilisons-nous !

Nous avons **jusqu'à mi-novembre** pour recueillir le maximum de signatures. A cette date, symboliquement pour la famille concernée et en accord avec la municipalité, je vous propose que **les pétitions signées soient rassemblées en mairie à Tours sur Meymont. Ensuite, nous les transmettrons à André Chassaigne** pour qu'il les remette à la ministre de la santé, avant le débat budgétaire.

Il est possible de faire reculer le gouvernement pour qu'il annule cette décision inhumaine, qui va pénaliser les familles les plus modestes. Alors que les inégalités s'accroissent pour des millions de Français au même rythme que s'accroissent les fortunes colossales de quelques autres, **à qui fera-t-on croire que ce remboursement n'est pas possible ?**

Eric Dubourgoux

Pétition : Non aux péages pour que les malades rentrent chez eux

Association « Les Ptits Loukoums »
à ministère de la santé

Le 1 er janvier 2014, un décret signé six mois auparavant par le ministère de la santé, empêchait mon fils Sebastian et tous les enfants hospitalisés à long termes de pouvoir rentrer le week-end chez eux en famille à des fins « thérapeutiques », en effet ce décret stipulait que désormais c'était les familles et/ou les centres médicaux qui devaient prendre en charge les frais de transport en ambulance et plus la sécurité sociale.... Bien entendu personne ou très peu de gens ne pouvait se payer les frais d'une ambulance aller-retour pour faire rentrer leurs enfants à la maison ! Après six mois de bataille et avec l'aide des médias (La Montagne, Sans Aucun Doute) et votre soutien, le décret avait été annulé !

Aujourd'hui, le décret est de nouveau d'actualité, signé en mai 2018, il entrera en vigueur le 1 er Octobre 2018 ! Et cette fois il ne concerne pas seulement les enfants mais tout le monde! En clair les enfants et les adultes hospitalisés en centre médicaux, en centre de rééducation... bref sur du long terme, ne pourront plus rentrer chez eux en famille les week-ends quand leur santé le leur permettra s'ils ne peuvent pas payer eux même leur transport. ! Bien que pas concerné directement cette fois ci, je ne laisserai pas une telle chose s'installer sans me battre...cela nous concerne tous, aujourd'hui, demain...

L'Association « Les Ptits Loukoums » a aussi la vocation de se battre pour empêcher de tel décret. C'est une violation aux droits de l'enfant qui je le rappelle dit que « tout doit être fait pour que l'enfant puisse vivre chez lui ». La maladie n'est pas un choix, les accidents ne sont pas désirés non plus ! C'est donc reparti pour un bras de fer avec le ministère de la santé... l'Association « Les Ptits Loukoums » espère avoir le même soutien qu'il y a 4 ans quand je suis intervenue en mon nom. Nous sommes tous concernés !



Nom	Prénom	Adresse	Signature

Cette pétition peut aussi être signée en ligne à l'adresse suivante : www.change.org/p/ministere-de-la-santé-non-aux-péages-pour-que-les-malades-rentrent-chez-eux. Une fois signée, cette pétition est à remettre **en mairie à Tours-sur-Meymont** ou auprès d'Eric Dubourgnoix (06/08/30/25/68)